



La progression du virus en France et le nombre de mort qui ne cesse de progresser angoisse plus que jamais les salariés de notre entreprise.

Je ne reviendrais pas sur les points émis lors de ma déclaration au CSE du 18 mars dernier.

Mais pour la CGT, plus que jamais Il s'agit ni plus ni moins que de placer la santé des travailleurs au centre de nos préoccupations comme nous l'avons fait le 18 mars et c'est ce que nous ferons en toute circonstance.

La consigne gouvernementale est claire et le **corps médical ne cesse de le crier à corps et à cri :**

RESTEZ CHEZ VOUS et éviter tous les déplacements autres que nécessaires et vitaux.

Il en va de l'impérieuse nécessité de ne pas engorger davantage les services de secours et les établissements de santé et d'éviter des morts tout en limitant au maximum la propagation du virus.

Vous le savez la CGT au niveau national demande l'arrêt immédiat de toutes les activités ne participant pas à la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population.

Notre entreprise ne fait pas partie, selon nous d'un secteur d'activité qui est indispensable aux défis sanitaires d'aujourd'hui et par conséquent les salariés d'Hamelin doivent rester confinés jusqu'à la fin de la pandémie. Nous ne voulons pas contribuer à l'extension de cette pandémie, nous sommes des salariés citoyens.

Nous vous redemandons donc de décréter immédiatement la fermeture momentanée de l'entreprise en maintenant l'intégralité des salaires (100% du net) et primes à l'ensemble des salariés (CDI, CDD, intérim...) jusqu'à la fin de la période de confinement.

Lors de la reprise nous vous demandons d'ores et déjà en tant qu'employeur de mettre en œuvre toute solution pour éviter les situations à risque. Nous nous engageons une nouvelle fois à vous faire des propositions qui vont dans ce sens quand l'heure de la reprise sera venue.

Nersac le 26.03.2020